



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Beauvais, le **28 DEC. 2022**

Objet : Donner acte suite au dépôt de dossier de porter à connaissance du 9 novembre 2022

Monsieur le directeur,

Par courrier du 9 novembre 2022, vous avez transmis un dossier de porter à connaissance informant de travaux relatifs à l'amélioration des performances énergétiques et environnementales de l'unité de valorisation énergétique de Villers-Saint-Paul.

Ces travaux concernent :

- la mise en place d'une vanne guillotine et remplacement du fond vibrant sur les silos de stockage de bicarbonate et de coke de lignite,
- la mise en place sur chaque ligne d'un analyseur de mercure,
- la mise en place de variateurs sur les pompes alimentaires des chaudières,
- la mise en place d'économiseurs sur le parcours des fumées (récupération de la chaleur fatale),
- l'aménagement des voies d'accès avec ajout d'un pont bascule avec détection de radioactivité.

Après examen du dossier, et compte tenu que ces travaux améliorent les performances des installations sans modifier le tableau de classement et les prescriptions afférentes, il est donné acte par la présente, aux modifications apportées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la préfète et par délégation,
le secrétaire général

Sébastien LIME

Société IDDEO
Avenue Frédéric et Irène Joliot Curie
60870 VILLERS-SAINT-PAUL

03 44 06 12 34
prefecture@oise.gouv.fr
1 place de la préfecture – 60022 Beauvais
www.oise.gouv.fr